

OBTENTION DE VISA — OUGANDA

Nous souhaitons vous informer que vous aurez besoin d'une autorisation d'entrée électronique appelée e-Visa pour votre voyage en Ouganda.

L'e-Visa équivaut à un visa standard mais il est fourni au format électronique, sans aucune mention sur le passeport.

Exigences pour la demande d'un e-Visa :

- ressortissants autrichiens, allemands, suisses ou de tout autre pays accrédité ;
- entrée unique sur le territoire, avec une validité maximale de 3 mois
- validité du passeport de six mois minimum au moment de l'entrée sur le territoire ;
- 2 pages libres sur le passeport

La demande d'e-Visa doit être effectuée au plus tôt 3 mois avant l'entrée sur le territoire, cette dernière devant avoir lieu au cours des 3 mois suivant l'émission du e-Visa. Le traitement par notre partenaire contractuel prend env. 1 semaine.

Prière de noter que dans le cas d'un visa valable plus de 3 mois et/ou d'entrées multiples sur le territoire, d'autres conditions s'appliquent. Veuillez vous renseigner au préalable à ce sujet.

La demande de l'e-Visa requis peut être organisée par le partenaire contractuel d'Eurotours ou par vous-même.

Remarque importante :

vous recevrez une confirmation par e-mail suite à la délivrance du visa électronique. Veuillez imprimer cette confirmation et présentez-la lors de votre entrée sur le territoire.

Veuillez également fournir une photo d'identité originale, une copie de la page du passeport, une confirmation de votre vol retour et le certificat de vaccination contre la fièvre jaune original.

IMPORTANT: Informez-vous en temps utile avant l'entrée sur le territoire des éventuelles réglementations en matière de vaccination auprès de votre médecin ou d'un institut de médecine tropicale.

1. Obtention du visa par l'intermédiaire du partenaire contractuel d'Eurotours

- **En Autriche:** **ÖVKG Visa und Konsular Gesellschaft mbH**
Téléphone: +43 1 361 55 20 60
E-mail: wien@oevkg.at
POUR UNE RÉSERVATION EN LIGNE Lien: <https://oevkg.at/client/eurotours>
- **En Allemagne:** **DVKG – Deutsche Visa und Konsular Gesellschaft mbH**
Téléphone: +49 30 25 76 48 60
E-mail: berlin@dvkg.de
Pour une RÉSERVATION EN LIGNE Lien: <https://dvkg.de/client/eurotours>
- **En Suisse:** **AVS — All Visum Service GmbH**
Téléphone: +41 31 372 05 75
E-mail: bern@allvisumservice.ch
Web: <https://www.allvisumservice.ch/de/>

Remarque: lors de la réservation de votre visa, veuillez toujours indiquer que vous êtes client d'Eurotours !

Notre partenaire contractuel vous enverra toutes les informations actuelles relatives aux frais et aux documents nécessaires.

Vous pouvez contacter notre partenaire contractuel par téléphone ou par e-mail en semaine, du lundi au vendredi.

Pour la demande d'e-Visa, vous aurez besoin :

Du bon de commande et de l'aide au remplissage

- ⊕ Vous pouvez les obtenir sur demande auprès de notre partenaire

D'une copie ou d'un scan de la page du passeport

- ⊕ D'une copie couleur ou d'un scan lisible de la page d'identification (1re page) de votre passeport
- ⊕ Validité de minimum six mois au moment de l'entrée sur le territoire.

1 photo numérique ;

Exigences pour la photo d'identité :

- ⊕ une photo numérique au format passeport européen,
- ⊕ sur fond blanc,
- ⊕ sans lunettes,
- ⊕ prise au cours des six derniers mois.

d'un certificat de vaccination contre la fièvre jaune valide

- ⊕ Copie couleur ou scan lisible du certificat de vaccination contre la fièvre jaune en cours de validité.

d'une copie des documents de voyage.

- ⊕ Présentation de la réservation de vol.
- ⊕ Présentation de la confirmation de réservation avec adresse de l'hôtel de référence.

Important:

Notez que des frais et des dispositions dérogatoires s'appliquent aux ressortissants de pays tiers – renseignez-vous en temps utile à ce sujet.

2. OBTENTION AUTONOME

Si vous vous chargez vous-même d'obtenir votre e-Visa, veuillez contacter l'ambassade de l'Ouganda concernée afin qu'elle puisse vous informer sur d'autres détails, les horaires d'ouverture et les délais de traitement.

Prière de noter :

les voyageurs sont tenus de faire la demande d'une autorisation d'entrée électronique env. 5 à 6 semaines avant leur départ.

Nous sommes dans l'obligation d'insister expressément sur le fait que nous déclinons toute responsabilité en cas de délivrance ou de rejet d'un visa d'entrée, l'appréciation étant effectuée exclusivement par les autorités étrangères.

IL EST IMPOSSIBLE DE VOYAGER SANS VISA!